

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013**

**Délibération**  
n° 2013.10.191

**Attribution de  
subventions et  
participations  
complémentaires  
pour 2013**

**LE DIX SEPT OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 octobre 2013**

**Secrétaire de séance** : Jean-François DAURE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Maryse ROUX, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Françoise COUTANT à Madeleine LABIE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DESCHAMPS à Patrick BOUTON, Jacques DUBREUIL à Jacques NOBLE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Catherine PEREZ à Frédéric SARDIN, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS

**Excusé(s) représenté(s)** :

Denis DOLIMONT par Maryse ROUX, Janine GUINANDIE par Victor KERRIGUY

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Redwan LOUHMADI, Zahra SEMANE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 OCTOBRE 2013****DELIBERATION  
N° 2013.10.191**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD****ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS COMPLEMENTAIRES POUR 2013**

Par délibération n°306 du 13 décembre 2012, le conseil communautaire a attribué les subventions et participations relevant de la direction de l'économie, de l'emploi et de l'insertion pour l'année 2013.

La commission développement économique du 26 septembre propose d'attribuer les subventions complémentaires suivantes :

<b>Nom du bénéficiaire</b>	<b>Montant accordé</b>	<b>Objectifs / projets soutenus</b>
Gastronomades	<b>30 000 €</b>	Participation à l'organisation de la manifestation 2013 qui se déroule du 22 au 24 novembre
Pôle des Eco-industries	<b>25 000 €</b>	Participation à l'organisation de la 9 <sup>ème</sup> édition du Salon de la croissance verte qui se déroule les 28 et 29 novembre 2013
Incubateur Image Etincel	<b>10 000 €</b>	Accompagnement pour les actions menées en 2013 : - sensibilisation de l'ensemble des établissements d'enseignements supérieurs « Image » régionaux - 4 à 6 projets de création d'entreprise - 3 à 5 projets nouveaux présentés et sélectionnés en comité
<b>Total</b>	<b>65 000 €</b>	

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 26 septembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1<sup>er</sup> octobre 2013,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** les subventions complémentaires présentées ci-dessus pour l'année 2013.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions à intervenir.

**D'IMPUTER** les dépenses au budget principal – chapitre 65.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>23 octobre 2013</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>23 octobre 2013</b>